

TABLEAU DES GARANTIES EFFERVESCENCE SANTÉ

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5
Age limite : 65 ans révolus					
HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE					
Frais de séjour en établissement conventionné Honoraires en établissement conventionné	frais réels 150% BR	frais réels 200% BR	frais réels frais réels**	frais réels frais réels**	frais réels frais réels**
Frais de séjour et honoraires en établissement non conventionné	-	100% BR	150% BR	250% BR	300% BR
Forfait journalier hospitalier	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
Chambre particulière	45€/j	50€/j	60€/j	70€/j	80€/j
Hospitalisation à domicile	150% BR	200% BR	frais réels**	frais réels**	frais réels**
Transport	100% BR	150% BR	200% BR	250% BR	300% BR
Frais de garde justifiés des enfants affiliés de moins de 14 ans en cas d'hospitalisation d'un parent pour + de 5 j (15 jours par an) Indemnité journalière en cas d'hospitalisation (30j/an, jusqu'à 65 ans) Indemnité journalière convalescence suite à hospitalisation de + de 15 jours (30j/an, jusqu'à 65 ans)	néant néant néant	néant néant néant	10€/jour 8€/jour 8€/jour	15€/jour 10€/jour 10€/jour	20€/jour 12€/jour 12€/jour
MEDECINE COURANTE					
Honoraires des médecins (généralistes, spécialistes), sages femmes, auxiliaires médicaux, laboratoire, radiologie, imagerie, échographie, actes techniques médicaux	100% BR	125% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Pharmacie remboursée par le RO	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Médecines naturelles : ostéopathes, acupuncteurs, chiropracteurs, étioopathes, homéopathes	20€/acte maxi 120€/an	30€/acte maxi 180€/an	40€/acte maxi 240€/an	50€/acte maxi 300€/an	60€/acte maxi 360€/an
Soins à l'étranger (remboursés par le RO)	100% BR	125% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Appareillages (orthopédiques, prothèses auditives...)	100% BR	125% BR	150% BR	200% BR	300% BR
OPTIQUE					
Monture, verres et lentilles remboursés par le RO	150€ (100€/an + 50€ de bonus)	225€ (150€/an + 75€ de bonus)	300€ (200€/an + 100€ de bonus)	375€ (250€/an + 125€ de bonus)	450€ (300€/an + 150€ de bonus)
Le bonus est accordé dès la 1ère année, puis chaque année, en l'absence de remboursement optique l'année précédente.					
Lentilles non remboursées par le RO (lentilles jetables comprises)	néant	50€/an	75€/an	100€/an	125€/an
Intervention laser correctrice de la myopie	néant	50€/œil	100€/œil	150€/œil	200€/œil
DENTAIRE					
Soins	100% BR	125% BR	150% BR	200% BR	250% BR
Prothèses dentaires dents visibles remboursées par le RO (incisives, canines) Autres prothèses remboursées par le RO Bonus de fidélité à partir de la 4ème année (sur les prothèses dentaires)	200% BR 100% BR +25%	300% BR 200% BR +25%	350% BR 250% BR +25%	400% BR 300% BR +25%	450% BR 350% BR +25%
Prothèses, implantologie, parodontologie non remboursées par le RO	néant	100 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an
Plafond annuel (prothèses et soins) par personne de :	illimité	année 1 : 500€ année 2 : 900€ suivantes : 1200€	année 1 : 600€ année 2 : 1000€ suivantes : 1400€	année 1 : 700€ année 2 : 1100€ suivantes : 1600€	année 1 : 800€ année 2 : 1200€ suivantes : 1800€
Orthodontie remboursée par le RO Orthodontie non remboursée par le RO	100€/semestre néant	200€/semestre 100% BR	300€/semestre 100% BR	450€/semestre 150% BR	600€/semestre 200% BR
PREVENTION DE LA FAMILLE					
Actes de dépistage et soins préventifs*	50% des FR maxi 50€/an	50% des FR maxi 75€/an	50% des FR maxi 100€/an	50% des FR maxi 150€/an	50% des FR maxi 200€/an
Vaccins non remboursés y compris les vaccins de voyage (anti-grippe, prévention du cancer du col de l'utérus, gastro-entérite du nourrisson, varicelle, hépatite, fièvre jaune...) : 2 vaccins par an	10€/vaccin	15€/vaccin	20€/vaccin	30€/vaccin	40€/vaccin
Médicaments non prescrits délivrés par un pharmacien (auto-médication)	-	15€/an	20€/an	30€/an	40€/an
MATERNITE					
Consultations, visites et soins de Maternité	100% BR	125% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Chambre particulière (maxi 7 jours)	45€/jour	50€/jour	60 €/jour	70 €/jour	80€/jour
Actes médicaux liés à l'accouchement	150% BR	175% BR	200% BR	250% BR	300% BR
Prime de naissance versée à la mère assurée dans le cas de l'inscription de l'enfant dans les 90 jours	50€	100€	125€	150€	200€
FIV non remboursée	néant	100€/an	150€/an	200€/an	250€ / an
ASSISTANCE MEDICALE (aide ménagère, soutien scolaire enfants, bébé assistance...)					
CARTE BLANCHE					
- Tiers-payant dans le réseau CARTE BLANCHE et dans le respect du parcours de Soins - Accès à un réseau de santé partenaire pour bénéficier de tarifs négociés (opticiens, dentistes)					
- Accès aux informations prévention/santé de CARTE BLANCHE Asso - rendez-vous pharmaceutique - coaching nutrition et tabac					

Les prestations exprimées en pourcentage se réfèrent aux bases de remboursement (BR) de la Sécurité Sociale et incluent la participation du Régime Obligatoire (RO). L'ensemble des prestations s'entendent dans la limite des frais réellement (FR) engagés.

La garantie Santé du contrat Effervescence Santé respecte l'ensemble des dispositions du cahier des charges du contrat dit "responsable", dont notamment le remboursement de certains actes de prévention, et la non prise en charge de la majoration du ticket modérateur appliquée par le RO dans certains cas, du dépassement d'honoraires en cas de non respect du parcours de soins de la participation forfaitaire et des franchises instituées

*Liste exhaustive : dentifrice prescrit par le dentiste, consultation diététique et traitement de l'obésité, sevrage tabagique, oméga 3, pilule contraceptive et stérilet, housse anti-acariens, antipaludéens, veinotoniques, dépistage du cancer du côlon, ostéodensitométrie et médicaments de l'ostéoporose, mammographie, amniocentèse,

** Accord d'entente préalable nécessaire. A défaut, la garantie est limitée à 400% de la BR maximum